

L'inspectrice d'académie,
Inspectrice pédagogique régionale de
PHILOSOPHIE

A tous les professeurs de philosophie de l'enseignement
public et privé sous contrat de l'Académie de Poitiers.

Poitiers, le 07/09/2020

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Évaluation
et expertise
pédagogique

Secrétariat
des corps d'inspection

IA-IPR 2015-2016
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
nom de l'IA-IPR

Courriel
Adresse électronique de l'IA-IPR

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Objet : Lettre de rentrée

**Cette lettre de rentrée est composée d'une partie commune rédigée par le collège
des IA-IPR, suivie d'une partie portant sur la discipline philosophie.**

Chères et chers collègues,

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant l'année si particulière traversée, à la fois durant le confinement, mais aussi lors des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages, dans des contextes très différents. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ce sont des constats que chaque établissement scolaire a pu établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.

Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages avec un contexte sanitaire dont nous devons tenir compte. La question de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se pose de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.

Les différentes productions que nous vous avons transmises durant la période de continuité pédagogique (le vade-mecum sur l'enseignement à distance, l'évaluation à distance, les différentes lettres de continuité pédagogique et ressources disciplinaires sur les sites dédiés...) peuvent, bien entendu, être réactivées dans vos pratiques. Nous souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves auront été accentués par la fin d'année scolaire.

- Les programmes n'auront pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.

- Un temps sera nécessaire pour réinstaller des habitudes et des méthodes de travail.

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaines ou de séances de révision a priori, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.

- La nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.

- Une programmation de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.

- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021, avec, bien entendu, une exception sur les classes à examen, mais nous aurons l'occasion d'y revenir à l'occasion de nos rencontres disciplinaires.

L'évaluation est un levier puissant pour accompagner et soutenir les apprentissages, agir sur la motivation et l'engagement des élèves, identifier leurs besoins et réguler son enseignement. Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en Seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. Mais de manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.

- Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.

- Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.

- Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maîtrisées après cette première période.

Cette première période de l'année, jusqu'aux vacances d'automne, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. Il s'agit aussi de privilégier des temps et des situations d'apprentissage qui tissent du lien social entre élèves, de l'entraide entre pairs. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptés au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquels ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. Le cahier de textes numérique est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable organisation du travail sur la semaine, en prenant garde aux inégalités qui peuvent naître du travail à la maison. Les dispositifs d'accompagnement mis en place dans les établissements (accompagnement personnalisé, "devoirs faits", aide à la carte...) se nourriront utilement de vos diagnostics. Il s'agit, pour chacun d'entre vous, d'être un acteur de la sécurisation du parcours des élèves dont vous avez la charge, et de préparer, au quotidien, un terreau fertile à un choix d'orientation réfléchi, choisi, et non pas subi, en favorisant la motivation et la confiance en soi et en sa capacité à apprendre et à réussir.

Enfin, le Plan Académique de Formation est/sera en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse à la fois répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous reste également à vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement. Il importera que vous puissiez les accompagner dans sa mise en œuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

Bien cordialement,

Le collège des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Partie disciplinaire

Cher-e-s collègues,

Je souhaite la bienvenue aux collègues, qui rejoignent l'Académie de Poitiers pour cette rentrée et tiens à féliciter les heureux lauréats des concours. Je salue l'investissement des professeurs de philosophie durant la période de confinement, ce qui a nécessité beaucoup de ténacité et d'esprit d'à-propos pour faire face à l'inédit d'une situation d'interaction pédagogique sans écho systématique. Je souhaite également remercier très chaleureusement les professeurs qui se sont investis à différents niveaux dans la formation de leurs collègues et ont proposé des ressources, lesquelles sont désormais en ligne sur le site académique. C'est le cas **d'Emmanuel Bernier** entre autres, qui a géré le site académique pendant plusieurs années. Désormais le professeur référent pour le site sera **Antoine Frappier**. Votre interlocuteur IAN est toujours **François Elie** que je remercie pour sa présence à nos côtés lors des stages académiques et pour le travail qu'il mène auprès des collègues sur le numérique. **Rémi Letrou**, formateur académique, va se spécialiser sur le Grand oral et le Capes interne et passe la main au niveau de la formation des professeurs stagiaires à **Marie-Hélène Luçon**. **Benoit Pain** sera également un interlocuteur privilégié sur le grand oral.

Ce courrier vous trouvera déjà en plein travail et je souhaite pour chacune et chacun d'entre vous que ce soit dans des conditions matérielles et humaines convenables.

L'année dernière a été éprouvante à plus d'un titre mais elle fut également l'occasion d'expérimenter des séances pédagogiques inédites ou peu déployées via des supports numériques notamment. Il sera opportun d'y faire retour philosophiquement et pédagogiquement si nous voulons intégrer, dans l'enseignement de notre discipline, ce que la technologie rend possible sans en subir les conséquences aliénantes.

Dans l'immédiat, je souhaite porter à votre connaissance certains éléments d'informations susceptibles d'éclairer votre travail. L'évolution de l'enseignement de philosophie, la réforme arrivant en classe terminale, et le plan de formation élaboré dans ce contexte.

1) L'évolution de l'enseignement de la philosophie

A - Le nouveau programme pour la classe de terminale est en ligne à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid144166/philosophie-bac-2021.html>

Vous y trouverez non seulement le détail du programme, mais également les ressources en ligne élaborées par des professeurs et le corps d'inspection de philosophie. A titre indicatif, sont en ligne des ressources sur Benjamin, Ricoeur ou Rawls et la ressource sur Simone de Beauvoir ne saurait tarder. Vous trouverez également des informations et des conseils sur les points suivants :

Recommandations concernant le travail dans les classes de philosophie

La construction des cours : notions, auteurs, repères

L'étude des textes et des œuvres en classe de philosophie

Les exercices en classe de philosophie

L'évaluation des travaux en classe de philosophie

Cette approche institutionnelle sera complétée par les stages académiques. (voir plus loin)

B- Le programme de l'enseignement de spécialité Humanités, littérature, philosophie en classe terminale est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>

Pour rappel, les ressources pédagogiques relatives au programme de l'enseignement de spécialité HLP sont en ligne à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html>

Elles ont pour avantage de contenir des pistes aidant à l'élaboration de séances de cours ; ce qui est d'ailleurs aussi le cas des ressources en ligne sur le site académique de philosophie.

La réécriture des programmes s'inscrit dans le cadre général de la réforme du lycée, laquelle emporte la disparition des filières au profit d'enseignements de spécialité. Nous sommes concernés par la spécialité « Humanités, littérature et philosophie ». Son programme de 1^{ère} est entré en application à la rentrée 2019. Il est consultable au lien suivant :

<https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1->

Pour la session 2021 du baccalauréat, un programme limitatif a été publié dans la note de service n° 2020-026 du 11-2-2020 :

« Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

- Semestre 1
Objet d'étude - La recherche de soi :
- « Les expressions de la sensibilité » ;
- « Les métamorphoses du moi ».

- Semestre 2
Objet d'étude - L'humanité en question :
- « Histoire et violence » ;
- « Les limites de l'humain ».

Les notions rencontrées en classe de première (cf. Arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

Nous serons amenés lors des prochaines journées de formation continue à échanger au sujet de cette évolution du programme et de ses conséquences didactiques. Il peut toutefois être utile de rappeler dès à présent que les entrées dans la perspective desquelles les objets d'étude sont à travailler ne constituent pas en elles-mêmes des objets d'étude. Ces entrées sont à envisager avec la souplesse qui sied à la démarche pédagogique choisie.

Rien n'oblige donc à ce que le semestre 2 soit organisé en deux séquences : l'une intitulée « Histoire et violence » puis l'autre intitulée « Les limites de l'humain ». Tout en respectant cette double perspective fixée par le programme, on comprend bien que d'autres progressions et d'autres intitulés de séquence mieux adaptés aux textes et œuvres choisis par l'enseignant sont envisageables pour travailler l'objet d'étude « L'humanité en question ». Dire cela, c'est également préciser que si un texte ou une œuvre dont l'étude est prévue avant l'épreuve écrite de mars permet de commencer à explorer la troisième entrée du programme (l'entrée « Education, transmission et émancipation » pour l'objet d'étude « La recherche de soi » et l'entrée « Création, continuités et ruptures » pour l'objet d'étude « L'humanité en question »), on ne s'interdit pas de le faire.

C- Le grand oral :

Pour ce qui est de l'épreuve orale dite du « Grand Oral », elle est définie par la note de service n° 2020-036 du 11-2-2020. Le grand oral fera l'objet d'un travail particulier et interdisciplinaire de formation dans l'académie auquel vous serez convoqués.

La ressource Eduscol vous en rappelle le cadre général à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>

Il convient sur ce point de ne pas s'inquiéter plus que de raison de sa mise en œuvre : cela devrait être assez proche de ce que certains d'entre vous connaissent déjà : les anciens TPE ou les oraux en histoire des arts. A cela s'ajoutera une liste de

compétences orales dont il conviendra de vérifier le niveau de maîtrise. Le concours **Lommois** des lycéens, mis en œuvre l'année dernière – concours d'argumentation et d'éloquence - pourrait, à ce titre, vous éclairer en partie. Des éléments d'information sur ce concours seront en ligne sur le site académique très prochainement. Le concours en question a vocation à s'ouvrir à la grande région cette année. Une information vous parviendra sur les modalités d'inscription la semaine prochaine (38).

2) Le plan de formation

[Les journées nationales de la philosophie à Langres](#) sont consacrées cette année au thème du langage et se dérouleront du 8 au 10 octobre. Vous trouverez le détail du programme à l'adresse suivante :

https://www.tourisme-langres.com/fr/448_rencontres-philosophiques-de-langres

Je vous indique l'adresse de la ville qui vous permettra, le cas échéant, de vous familiariser avec le lieu et peut-être de souhaite y participer l'année suivante. Je vous rappelle que les conférences seront en ligne d'ici la fin novembre. Un lien sera présent sur le site académique pour vous faciliter la tâche.

[Du point de vue académique](#), deux stages sont programmés portant sur des nouveaux auteurs :

- L'un sur **la théorie des sentiments moraux chez A. Smith** (code 20A0130221)
- L'autre sur **approfondir sa connaissance de Simone de Beauvoir**. (code 20A01300261)

La date arrêtée pour le premier est le jeudi 14 Janvier 2021. La date du deuxième stage vous parviendra dès que possible.

En outre, **des stages dédiés à l'enseignement de spécialité** auront lieu très prochainement de façon bi-départementale. Ils porteront sur l'enseignement en classe terminale (dates prévues : 30/09 pour le 17 et le 16 ; 01/10 pour le 79 et le 86).

Un stage est proposé à l'offre (en candidature individuelle) pour l'enseignement de spécialité en classe de première. Il s'adresse préférentiellement aux professeurs qui n'ont pas pu assister à ceux de l'an dernier. Le codage sur ce dispositif est le suivant 20A0130168 en lettres. Il se trouve également référencé 20A0130247 du fait d'une entrée lettres ET philosophie.

Le code global pour l'enseignement de spécialité est le : 20A0130247.

Le Grand Oral

•La formation des enseignants (novembre 2020-mai 2021) : elle concerne l'ensemble des enseignants des enseignements de spécialité (et si possible tout enseignant amené à être membre du jury). Elle se répartit sur trois modules :

1. Préparation au grand oral : au sein des actions de formations disciplinaires que vous avez prévues sur le Grand Oral (formation à public désigné animée par les formateurs disciplinaires issus de la FDF) ;
2. L'évaluation : action transdisciplinaire en bassin ou inter-bassins (public désigné) assurée par des groupes interdisciplinaires de formateurs issus de la FDF.
3. Les compétences extra-linguistiques ("porter sa voix" - posture) : action spécifique, non prise en charge par les formateurs disciplinaires, en offre.

En l'absence de formation à l'agrégation interne, faute d'un nombre suffisant de candidats, [une formation au CAPES interne de philosophie](#) va être ouverte cette année sous la responsabilité de notre collègue Rémi Letrou. Nous définirons, avec l'ensemble des professeurs concernés des temps de travail pour l'élaboration du dossier RAEP puis pour l'oral du concours. Je demande à ceux qui sont concernés de me faire parvenir un mail ainsi qu'à Rémi Letrou le plus rapidement possible.

Vous souhaitant à toutes et tous, cher-e-s collègues, un travail philosophique aussi riche et approfondi que possible.

Cordialement,

Brigitte Esteve-Bellebeau
IA-IPR de Philosophie

